

EXTENSION POSSIBLE  
DE LA NOTION D'ORIENTATION  
AUX SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES  
ET À LEURS ÉQUIVALENTS<sup>1</sup>

SOMMAIRE. — *Les propositions complétives ont souvent été analysées comme des « propositions nominales ». Cette analyse est insuffisante : il mange est tout autant transféré en substantif dans celui qui mange que dans (je vois) qu'il mange ; les complétives ne commutent pas avec n'importe quel substantif, mais avec les noms d'action ou d'état. Ce qui oppose (le fait) qu'il mange et celui qui mange relève de l'orientation.*

*Nous avons proposé (Lemaréchal 1986, 1989) d'étendre la notion d'orientation aux nominaux et d'interpréter une partie des phénomènes de dérivation nominale en termes d'orientation (don(ne), donateur/donneur, donataire, donation, etc.), nous proposerons ici de l'étendre aux subordinées et à leurs équivalents : celui qui donne, donateur/donneur, donnant, sont orientés vers un des participants au procès (l'agent) exprimé par la base ; (ce qui est) donné, don(ne), donataire, sont orientés vers d'autres participants (patient, destinataire) ; (le fait) qu'il donne, donner, (le fait) qu'il parte, partir, départ, sont orientés non plus vers un participant, mais vers le procès lui-même. Dans une même langue, les oppositions d'orientation traversent tout le système, et se combinent avec les autres éléments de sens, comme ceux véhiculés par les oppositions de parties du discours, par exemple (noms vs verbes exprimant des caractéristiques définitoire vs transitoire).*

*D'une langue à l'autre, c'est leur orientation commune, vers l'action elle-même, qui permet aux équivalents de propositions complétives d'exercer les fonctions actanciennes, malgré leurs différences de statut et de structure interne (proposition, forme verbale spécialisée, noms verbaux, infinitif, etc.). C'est aussi leur*

1. Cet article reprend le texte de l'exposé fait à la Société de Linguistique de Paris, le 16 juin 1990 ; cf. aussi notre ouvrage sur *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, 1989, P.U.F., p. 149-196.

orientation commune qui explique qu'on trouve, dans bon nombre de langues, ces mêmes formes comme expression de l'injonction (cf. infinitif d'ordre, qu'il sorte!, du français) ou de la condition (qu'il sorte, et...).

Enfin, à côté de langues présentant une (certaine) indifférence des formes verbales à l'orientation (ponape) et de langues présentant au contraire un système d'orientation très différencié (tagalog), il existe un bon nombre de langues où les oppositions d'orientation des équivalents de subordonnées se réduisent à une dichotomie entre des segments orientés vers le sujet-agent (équivalents de relatives par qui) et des segments orientés à la fois vers tout autre participant que l'agent et vers le procès lui-même (équivalents de relatives autres que par qui, de complétives, mais aussi injonction, condition) : « noms d'action complexes » (L. Bazin) du turc, forme dile « hypothétique » du palau, et, peut-être aussi, propositions en que du français, ambiguïté des noms comme donation, construction, etc. Ce qui unit ces segments, tout à fait différents par leur statut et leur structure interne, c'est encore celle part du sens qui relève de l'orientation.

Les propositions complétives ont souvent été analysées comme des « propositions nominales » (« Nominal clauses », propositions transférées en substantifs de Tesnière), sans doute parce qu'elles exercent les fonctions actancielles, considérées comme typiquement nominales — nous dirions plutôt substantivales<sup>2</sup>.

Cette analyse est insuffisante : *il est parti* est tout autant transféré en substantif dans *celui qui est parti* que dans *(je vois) qu'il est parti*. Si le problème n'a guère été perçu par les linguistes, c'est que, dans les langues comme le français ou l'anglais, le passage de *il est parti* à *celui qui est parti* est moins direct que le passage de *il est parti* à *qu'il est parti* ; il n'en va plus de même dans des langues de type différent : en tagalog, le passage de *umalis siya* (« il/elle est parti(e) ») à *ang umalis* (« celui/celle qui est parti(e) ») est plutôt plus direct que celui de *umalis siya* à *ang pagalis niya* (« le fait qu'il/elle parte/soit parti,

2. Sur la nécessité de distinguer entre nom et substantif, c'est-à-dire entre dénomination et désignation, ou bien, si l'on se réfère aux problématiques de la logique moderne, entre le type particulier de description exprimée par les noms et les noms d'individus, etc., cf. « Sémantisme des parties du discours et sémantiques des relations », *BSLP*, 77/1, 1982, p. 1-39, ainsi que notre communication au colloque sur *La déixis* (Paris-III, juin 1990), et *Les parties du discours ...*, p. 31-32.

son départ»), par exemple. En fait, les complétives ne commutent pas avec n'importe quel substantif, mais avec les noms d'action ou d'état (non sans limitation, d'ailleurs), ce qui est à interpréter en termes d'orientation.

Avant d'examiner à quelles conditions il est possible d'étendre la notion d'orientation aux propositions subordonnées et à leurs équivalents, nous préciserons au préalable le sens qui sera donné ici à cette notion en rapport avec les phénomènes de valence, de diathèse et de voix, puis nous rappellerons brièvement comment elle peut s'appliquer aux noms.

### 1. VALENCE, ORIENTATIONS, RANG, RÔLE, DIATHÈSE.

En français, un verbe ditransitif, comme *offrir*, sélectionne un certain nombre de participants et associe aux différents actants un certain rôle dans la situation ; cette association est caractéristique de la voix de la forme verbale particulière considérée. Ainsi, à l'actif, le rôle d'agent est associé au sujet, celui de patient à l'objet, celui de destinataire au participant signalé par le morphème *à* :

#### 1. *Alfred a offert le livre (à Jean)*

Au passif, le rôle de patient au sujet, celui d'agent au complément signalé par *par*, celui de destinataire toujours à celui signalé par *à* :

#### 2. *le livre a été offert (par Alfred) (à Jean)*

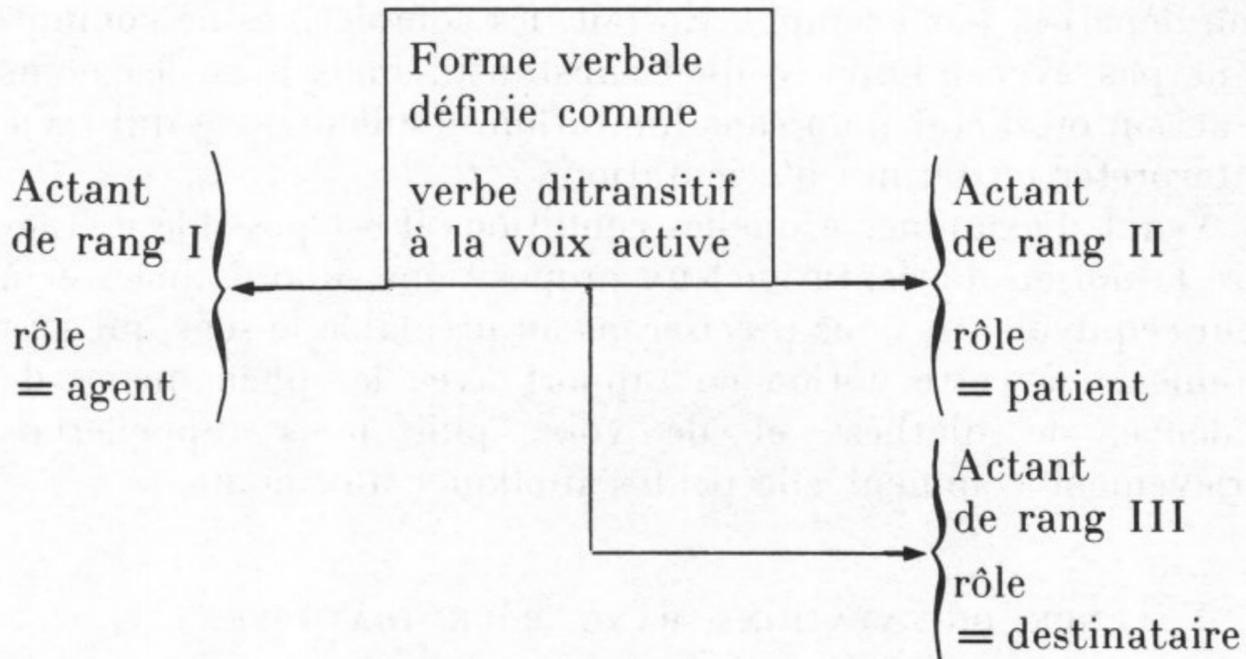
Le français possède enfin un succédané de voix destinative :

#### 3. *Jean s'est vu offrir un livre (par Alfred)*<sup>3</sup>

où le rôle de destinataire est associé au sujet. Chaque forme verbale associe ainsi un rôle déterminé aux différents actants avec lesquels elle est compatible. Nous appellerons « **orientation** » cette **association d'un rôle donné à un participant de rang donné**. Nous parlerons d'orientation primaire de telle forme verbale vers l'agent quand le premier actant est l'agent, d'orientation secondaire vers le patient, pour dire que la forme verbale assigne au second actant le rôle de patient, etc. :

3. L'«auxiliaire» reste, au moins en partie dans certains niveaux de langue, encore dépendant du sens du verbe qu'il régit :

*Jean s'est entendu dire ses quatre vérités*



Des langues comme les langues des Philippines montrent mieux que le français l'avantage qu'il y a à distinguer clairement rang et rôle, dans la mesure où, dans ces langues, bien d'autres rôles que ceux d'agent et de patient peuvent être subjectivisés<sup>4</sup>, ce qui donne lieu à autant de voix<sup>5</sup>. Ainsi, en tagalog :

4. Sur ces problèmes, cf. De Guzman, *Syntactic Derivation of Tagalog Verbs* et notre article « Dérivation et orientation dans les langues des Philippines » dans le *BSLP*, 85/1, 1990.

5. On a souvent contesté l'interprétation (et la traduction) de ces formes (les « Focuses » des descriptions américaines) en termes de voix. Nous ne voyons aucune objection à le faire : le fait qu'un changement (d'affixes, généralement) dans une forme verbale (ici, *-um-/-in-/-an/i-/ipang-*) soit corrélé à un changement d'étiquetage (ici, *ang/n-ang/sa*) des participants (actants, arguments, etc.) et que le rôle précis (ici, agent/patient/destinataire/bénéficiaire/instrument) de l'un d'eux, le « sujet » ne soit indiqué que par la forme verbale, nous paraît correspondre tout à fait à ce qu'il est convenu d'appeler un phénomène de voix dans les autres langues. Le problème est en réalité mal posé : la question n'est pas de savoir si de tels phénomènes relèvent de la voix, mais à quoi servent exactement, dans les diverses langues, les phénomènes de voix. Dans le cas présent, l'emploi de telle ou telle voix implique que le participant subjectivisé (sujet-thème) est défini, mais on ne peut pour autant faire des « focuses » une marque de défini : le propre d'une véritable marque de défini est justement d'être indépendante de la fonction du terme. Le phénomène relève plutôt ici, comme dans beaucoup de langues, du « déjà dit », c'est-à-dire plus ou moins de la thématization (voir le débat sur langues « subject-proeminent » vs « topic proeminent » suscité précisément par ces langues), des « topic chains », etc.

Les traductions que nous proposerons s'attachent toutes à rendre perceptible le remaniement de la distribution des actants puisque c'est ce qui nous occupe dans cet article, sans chercher à rendre l'effet de sens global par des équivalents français. Dans les descriptions des langues des Philippines, les solutions adoptées sont allées de traductions cherchant à garder les oppositions de voix (ce qui est plus facile en anglais avec les verbes à « postpositions ») à des traductions

4. *b-um-ili ang doktor n-ang libro para sa titser*  
 ACTIF SUJET = AGENT  
 acheter médecin <sup>6</sup> livre professeur  
*sa tindahan*  
 magasin  
 «le médecin a acheté un livre pour le professeur au magasin»
5. *b-in-ili n-ang doktor ang libro*  
 PASSIF SUJET = PATIENT  
 «un/le médecin a acheté le livre»  
 (lit. «le livre a été acheté par le médecin»)
6. *b-in-il-han n-ang doktor n-ang libro*  
 VOIX LOCATIVE  
*ang tindahan*  
 SUJET = LIEU<sup>7</sup>  
 (lit. «le magasin est où le médecin a acheté un/le livre»)
7. *i-b-in-ili n-ang doktor n-ang libro*  
 VOIX BÉNÉFACTIVE  
*ang titser*  
 SUJET = BÉNÉFICIAIRE  
 «le professeur s'est vu acheter un livre par le médecin»

n'utilisant que des verbes à l'actif et ne retenant que la définitude du sujet-thème ou bien encore à des traductions avec soulignement du terme sujet-thème (ce qui, en anglais, marque l'emphase et correspond plutôt à une focalisation, ce qui n'est certainement pas la valeur des «focuses»).

6. Dans l'ensemble de cet article, nous avons substitué à *ng*, orthographe officielle retenue par les grammairistes et descriptions, la notation *n-ang*, plus conforme à la réalité phonétique */naŋ/*, et à la réalité morphologique, puisque */naŋ/* s'analyse en *n-* (marque de génitif) + *ang* (marque de substantivation); de plus, cette graphie rétablit l'homonymie (identité?) avec *nang*, marque de circonstanciel de temps (passé).

La segmentation en *na-ng*, qui a été proposée, ne peut être retenue parce qu'elle aboutit à poser un redoublement du morphème *na* au moyen de sa variante (après voyelle) *-ng*, que rien ne justifie, et qu'elle ne tient aucun compte de ce qui se passe dans les langues des Philippines proches du tagalog, qui présentent toutes, dans cet emploi, une marque segmentale de génitif (*n-*, *s-* ou *d-*, selon les langues) + une marque de substantivation (*ang*, *ing*, *o*, etc.).

7. En fait il s'agit d'un lieu étroitement lié à l'action : le lieu où l'on achète ou personne auprès de qui on achète, et non d'un simple circonstanciel (qui serait subjectivisé au moyen d'une forme verbale marquée par *pag-... -an*).

8. *i-p-in-ambili* *n-ang doktor n-ang libro*

VOIX INSTRUMENTALE

*ang pera ko*

SUJET = INSTRUMENT

argent mon

(lit. « mon argent a été utilisé par le médecin pour acheter un livre »)

De même pour le second actant, des langues comme les langues bantoues montrent l'avantage qu'il y a à distinguer rang et rôle, vu que, dans ces langues, bien d'autres rôles que celui de patient peuvent être objectivisés — c'est, d'ailleurs, le cas de toutes les langues à « applicatif » (ou à relateurs intraverbaux). Ainsi, en kinyarwanda, un circonstant marqué au moyen du relateur *na* peut être objectivisé quand la forme verbale reçoit un suffixe *-iish-* s'il s'agit d'un instrument, *-an-* s'il s'agit d'un accompagnement, ce qui donne des structures à deux objets<sup>8</sup>, le participant objectivisé pouvant être subjectivisé si l'on ajoute le suffixe de passif :

9. *umugabo araandika ibáruwá n' iikáramú*

homme écrit lettre avec stylo

« l'homme écrit une lettre avec un stylo »

- > *umugabo araandik-iish-a ibáruwá ikáramú*

« l'homme utilise le stylo pour écrire une lettre »

10. *banó báana barakóra n' imyaambaro isháaje*

ces enfants travaillent avec vêtements vieux

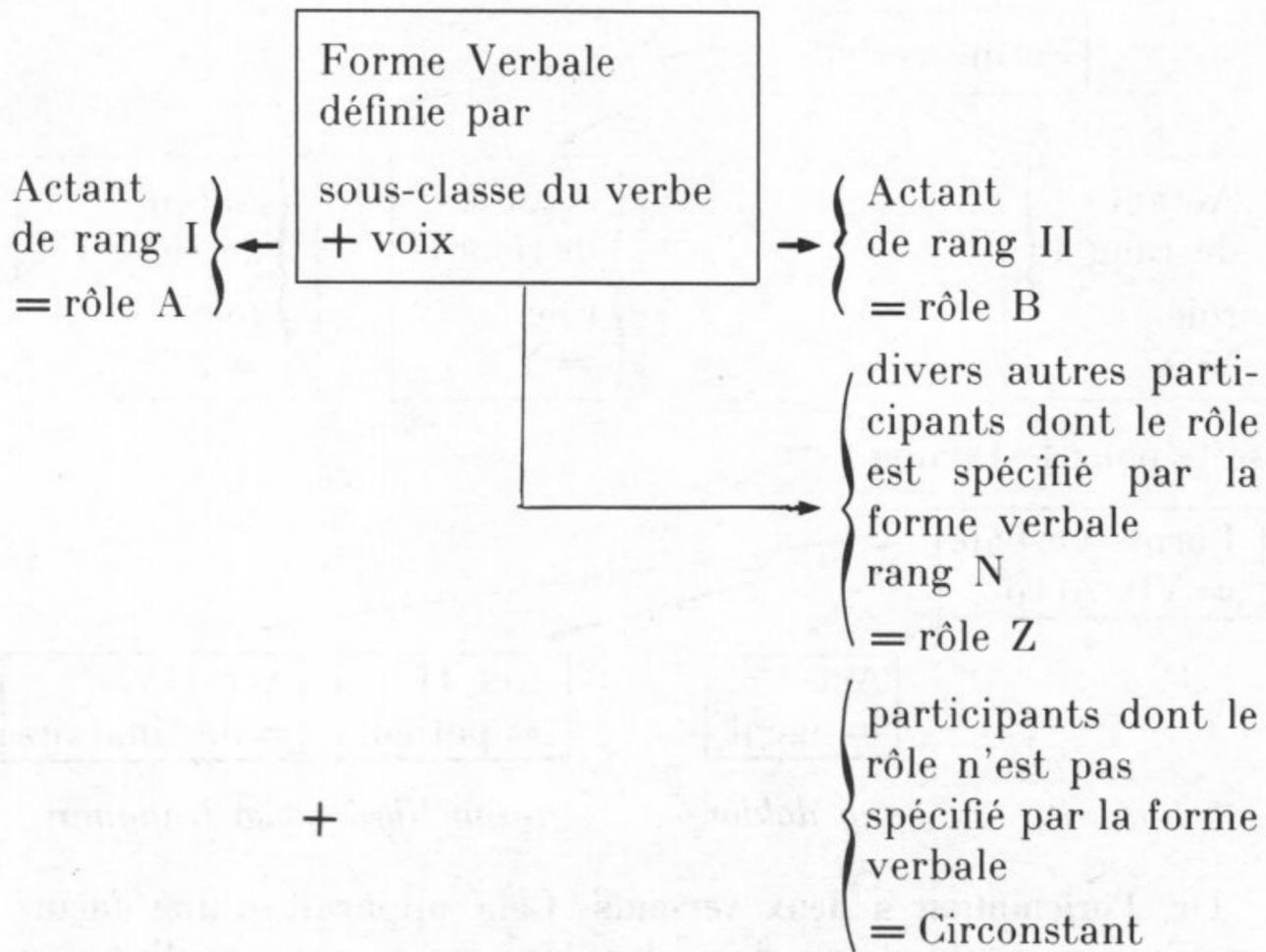
« ces enfants travaillent avec de vieux vêtements »

- > *banó báana barakór-an-a imyaambaro isháaje*

« ces enfants ont de vieux vêtements pour travailler »

Ainsi, les différentes sous-classes de verbes dans leurs différentes diathèses, sont caractérisées par une **constellation d'actants**, à chacun desquels la forme verbale associe un rang et un rôle :

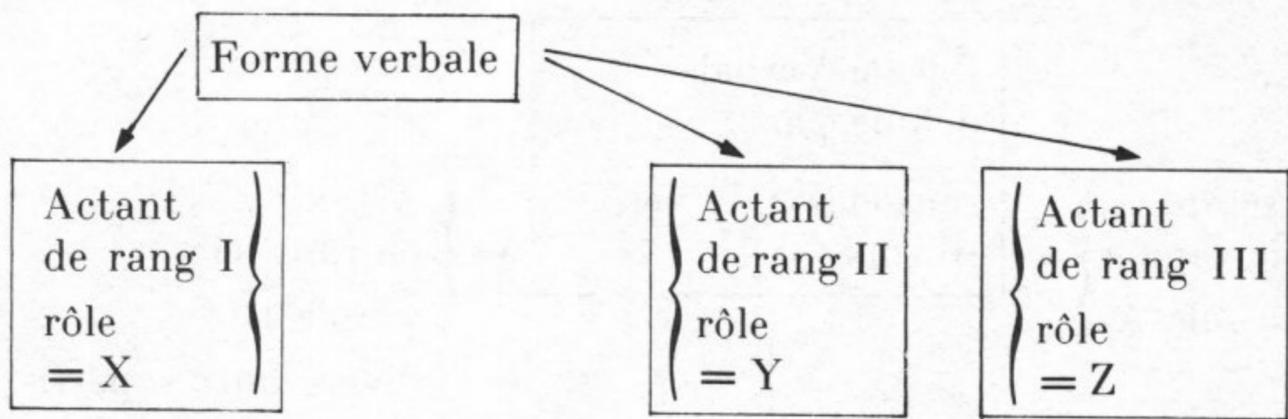
8. Ce qui s'accompagne de phénomènes de « promotion » et de « demotion », qui ont donné lieu à diverses études inspirées par la *Relational Grammar*, dont celle de Kimenyi (cf. bibliographie).



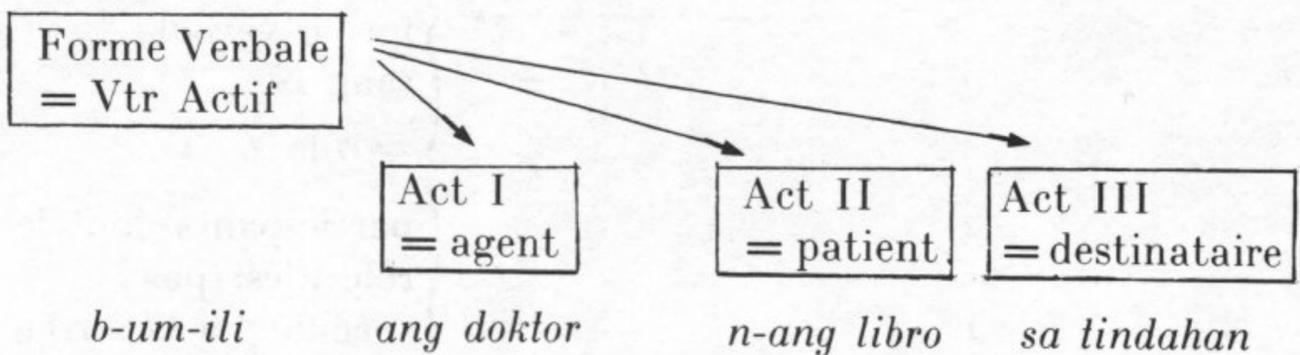
Les différentes voix jouent sur les changements d'association entre rang et rôle, sans préjuger d'ailleurs de la valeur exacte de la hiérarchie en premier actant, second actant, tiers actant, etc. Nous appellerons «diathèse primaire» les phénomènes de redistribution des actants qui mettent en jeu le premier actant (ce qui relève par conséquent de la subjectivisation, et à quoi on réserve le terme de voix) et «diathèse secondaire» les phénomènes de redistribution des actants qui ne mettent pas en jeu le premier actant (ce qui relève de l'objectivisation ou de la périphérisation des actants).

## 2. LES DEUX VERSANTS DE L'ORIENTATION. L'ORIENTATION PAR RAPPORT À LA BASE.

Jusqu'ici nous n'avons défini l'orientation d'une forme verbale que par rapport à des termes extérieurs, comme spécifiant le rôle de participants exprimés par ailleurs dans la proposition :



soit, pour le talalog :



Or, l'**orientation a deux versants**. Cela apparaît d'une façon particulièrement claire dans les langues, comme celles des Philippines (et d'autres langues, bantoues, turques, nahuatl, etc.), où les noms et les verbes (et, éventuellement, les adjectifs, adverbes, etc.) sont des prédicatifs (prédicat en tête de proposition dans l'énoncé non marqué) :

11. *kumakain* } *si Maria* « Maria } mangeait »  
*maganda* } } est belle »  
*doktor* } } est médecin »<sup>9</sup>

et sont tous directement substantivables au moyen de la même procédure :

12. *Amerikana* { *ang kumakain* « celle qui mangeait »  
*ang maganda* « celle qui est belle » } est Américaine »  
*ang doktor* « la doctoresse »

9. Les adverbes et les syntagmes circonstanciels (adverbiaux) peuvent également fournir des prédicats :

*nasa likuran n-ang silid si Maria*  
 Syntagme Prédicat Syntagme Sujet  
 fond pièce  
 « Maria est au fond de la pièce »

et sont eux-mêmes substantivables au moyen de *ang* :

*Amerikana ang nasa likuran n-ang silid*  
 Prédicat Sujet  
 « celle qui est au fond de la pièce est Américaine »

L'orientation de la forme verbale reste identique quelle que soit la construction où elle apparaît. Dans :

13. *ang b-um-ili*      *n-ang libro*    « celui qui a acheté un livre »  
       *ang b-in-ili*        *n-ang doktor* « ce qu'a acheté le docteur »  
       *ang b-in-il-han*    *n-ang libro*    « l'endroit où le livre a été acheté »  
       *ang i-b-in-ili*       *n-ang libro*    « celui pour qui le livre a été acheté »  
       *ang i-p-in-am-bili* *n-ang libro*    « ce avec quoi le livre a été acheté »

l'orientation de *bumili*, *binili*, *binilhan*, *ibinili*, *ipinambili* reste la même que dans les exemples (ex. 4 à 8) où ces formes verbales fournissaient le prédicat ; de même, quand on passe de :

11. *kumakain si Maria* « Maria mangeait »

à :

12. *Amerikana ang kumakain*  
       Prédicat      Sujet  
       américaine    manger (actif)  
       « celle qui mangeait est américaine »

14. *ginambala siya n-ang kumakain*  
       Verbe          Actant I    Actant II  
       interrompre PersIndpdt    manger (actif)  
       « il a été interrompu par celui qui mangeait »

15. *ibinigay ko ang paketa sa kumakain*  
       Verbe            Actant II    Actant I    Actant III  
       donner (passif) Pers 1<sup>re</sup> sg    paquet    manger (actif)  
       « j'ai donné le paquet à celui qui mangeait »  
       (lit. « le paquet a été donné par moi à ... »)

L'orientation de *kumakain* reste la même quelle que soit la fonction. Dans tous ces exemples, il n'y a plus d'actant extérieur auquel la forme verbale renverrait, puisque c'est la forme verbale elle-même substantivée par *ang* qui sert à désigner le participant. L'assignation d'un rôle particulier au premier actant (orientation primaire) demeure, bien qu'il n'y ait pas de sujet.

Dans un exemple comme :

4. *b-um-ili ang doktor n-ang libro para sa tilser sa tindahan*  
       acheter      médecin    livre            professeur magasin  
       (Actif)  
       « le médecin a acheté un livre pour le professeur au magasin »

l'assignation au « médecin » d'un certain rôle par rapport à l'action d'« acheter » se décompose en deux opérations distinctes,

le fait de prédiquer telle qualité exprimée par la forme verbale (marquée en voix), et l'expression d'un certain rôle par rapport au procès signifié par la base verbale, ce dernier **phénomène** étant **interne à la forme verbale** caractérisée par la voix active, etc. C'est ce que nous proposons<sup>10</sup> d'appeler **orientation par rapport à la base**.

Deux phénomènes se combinent :

1) l'orientation de la forme verbale par rapport à la base verbale, qui fait que chaque forme verbale peut être interprétée comme exprimant la qualité d'agent vs patient vs destinataire vs instrument du procès exprimé par la base verbale ;

2) la relation entre sujet et prédicat qui reste la même, que le prédicat soit un nom, un adjectif ou une forme verbale — nous avons proposé d'appeler cette relation relation d'«équivalence»<sup>11</sup> :

*b-um-ili*      *ang doktor*      } = relation sémantique propre  
 achetant = un/le médecin      } à la relation sujet-prédicat

également présente dans :

*Amerikano ang doktor*  
 «le médecin est américain»  
*maganda ang doktor*  
 «le médecin est beau»

+

*bili*      «acheter»  
 + *-um-*      = orient 1 vers agent } = relation interne à *bumili*  
 = *bumili*      «achetant»

également présente dans :

*ang bumili*  
 «celui qui achète»  
*n-ang bumili*  
 «de celui qui achète»  
*sa bumili*  
 «à celui qui achète»

10. Cf. *Les parties du discours ...*, p. 219 sqq.

11. Dans la mesure où, pour une même situation, les deux caractéristiques exprimées par les deux constituants mis en relation pourraient fournir deux désignations du même objet ; ainsi, à propos de la même situation, *ang bumili ...* pourrait fournir, dans les exemples ci-dessus, une désignation du médecin dont il

### 3. LES NOTIONS DE VALENCE ET D'ORIENTATION ÉTENDUES AUX NOMINAUX.

Ces analyses sont parfaitement transposables au nom même dans des langues comme le français. Nous ne nous attarderons guère ici sur l'ensemble des problèmes que peut poser l'extension de la notion de valence aux noms ; ce qui nous intéresse ici, c'est surtout ce qui relève de l'orientation primaire.

Nous donnerons seulement quelques exemples montrant que l'analyse en termes de valence est, en partie au moins, transposable aux noms, particulièrement aux noms dérivés de verbes (noms d'action, d'agent, de « patient », de destinataire, de lieu, etc.)<sup>12</sup> :

#### 16. *la prononciation du r*

*la prononciation des enfants/d'Alfred/du Périgord*

*la prononciation du r par les Parisiens/chez les Parisiens*

*la prononciation du/au XVIII<sup>e</sup> siècle*

*la prononciation du r au XVIII<sup>e</sup> siècle*

ou en rapport clair avec un verbe :

est question aussi bien que *ang doktor* ; cf. « Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques », *BSLP* 78/1, 1983, p. 71. Le terme d'« équivalence » nous a paru préférable à ceux d'« identité » (qui convient mieux aux propositions équatives indiquant que deux substances préalablement identifiées sont identiques) et d'« attribution » (trop équivoque, vu les multiples emplois qui en sont faits), que nous avons d'abord utilisés.

12. Ce qui n'autorise nullement à dire que ces noms « contiennent » un verbe plus ou moins sous-jacent : les mêmes phénomènes de valence se retrouvent dans des noms qui ne sont pas des dérivés, comme nous le verrons. De plus, cette valence des noms ne coïncide pas avec celle que le verbe continuerait de présenter dans une proposition subordonnée équivalente : *le fait que les Parisiens prononcent le r de telle manière*, où *Parisiens* reste sujet, et où le complément de manière est obligatoire (les noms abstraits d'action désignant en même temps la manière dont est faite l'action), sans compter les neutralisations dont il sera question dans la note suivante.

17. *l'amour de Balzac**l'amour chez Balzac**son amour de/pour Balzac**l'amour d'Alfred pour Balzac**l'amour à Rome/au XVIII<sup>e</sup> siècle/l'après-midi*

mais aussi à tout nom, à partir du moment où il comporte un sème de mouvement, d'instrument, d'action, etc. :

18. *le train de Paris**le train pour Paris**le train de 7 h. 02**le train des permissionnaires**le train de charbon*

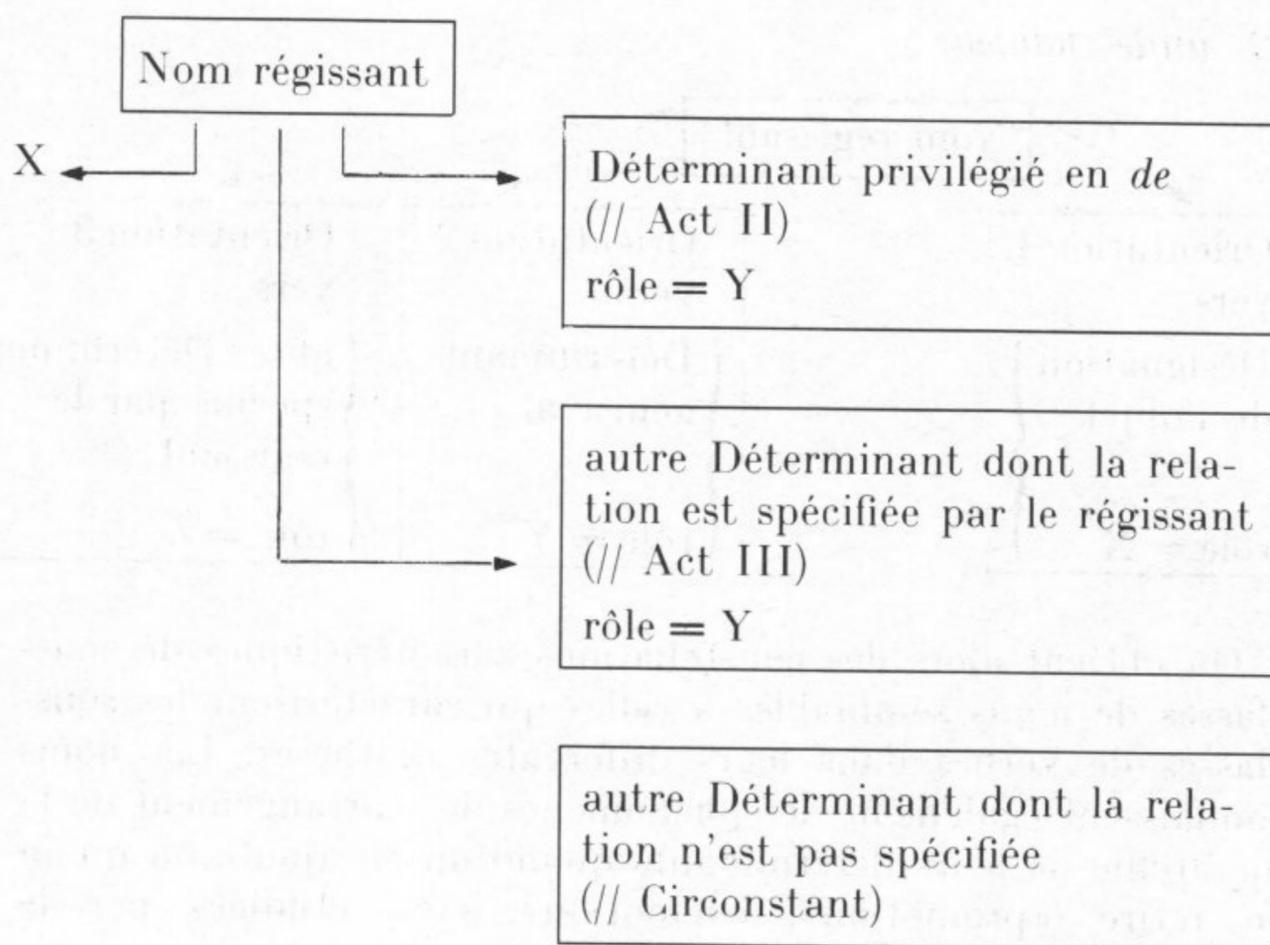
Les constructions génitiales (en *de* en français) signalent un déterminant privilégié<sup>13</sup> :

19. *la prononciation du r**la prononciation des enfants/d'Alfred/du Périgord**l'amour de Balzac**le train de Paris*

les autres cas où prépositions précisent d'autres relations entre nom déterminé et déterminants, cette relation étant spécifiée (dans ce cas, la situation est la même que pour les actants des formes verbales) ou non (la situation est la même que celle des circonstants par rapport à une forme verbale) par le nom régissant :

20. *la prononciation du r par les Parisiens/chez les Parisiens**la prononciation du r au XVIII<sup>e</sup> siècle**l'amour chez Balzac**son amour de/pour Balzac**l'amour d'Alfred pour Balzac**l'amour à Rome/au XVIII<sup>e</sup> siècle/l'après-midi*

13. Moyennant des neutralisations déterminées par l'appartenance du nom régissant à une sous-classe particulière de noms (entre agent et patient, avec les noms d'action en rapport avec des verbes transitifs — génitifs «subjectif» vs «objectif» —, entre point de départ et destination avec les noms présentant un sème de mouvement, etc.), ce qui n'implique pas que *de* n'ait pas de «sens», *de* ne neutralise que certaines oppositions entre relations ; cf. *Les parties du discours ...*, p. 132-133, 244-245.

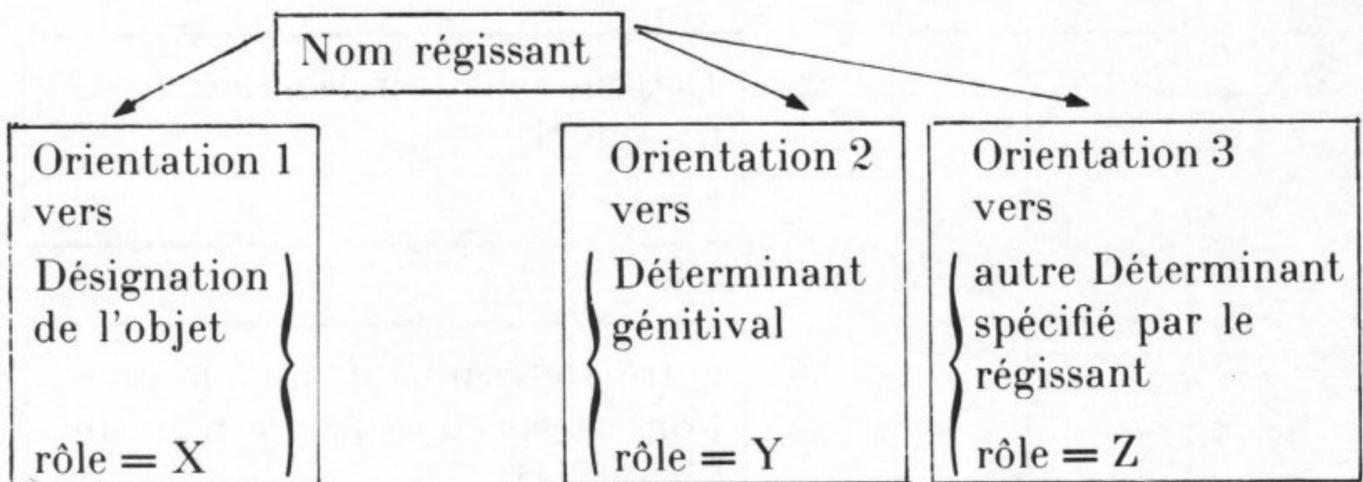


On peut se demander, dans ces conditions, ce qui correspond, dans le cas des noms, à l'orientation primaire des verbes. L'orientation primaire d'un nom est toujours vers une désignation de l'objet qu'il détermine, quand le nom est prédicat ou épithète (« coorientation »<sup>14</sup>) — il suffit de comparer *Alfred chante* et *Alfred est chanteur* — :

21. *Alfred est chanteur*  
*un oiseau chanteur*  
*Alfred, le célèbre chanteur*

ou vers l'objet qu'il sert lui-même à désigner, lorsque le nom est substantivé (« autoorientation ») :

14. Sur les termes de « coorientation » et de « autoorientation », cf. *Les parties du discours ...*, p. 106-110.

22. *un/le chanteur*

On obtient alors des constellations caractéristiques de sous-classes de noms semblables à celles qui caractérisent les sous-classes de verbes dans leurs différentes diathèses. Les noms connaissent également des phénomènes de réarrangement de la hiérarchie de leurs déterminants quand on en ajoute ou qu'on en retire (« promotion », « demotion », etc., étudiées par la Grammaire Relationnelle) :

- la prononciation des enfants/d'Alfred/du Périgord*  
 > *la prononciation du r par les Parisiens/chez les Parisiens*
- l'amour de Balzac*  
 > *l'amour d'Alfred pour Balzac*

## 4. DÉRIVATION NOMINALE ET DIATHÈSE.

Qu'est-ce qui correspond, dans le domaine du nom, aux différentes voix du verbe ?

Tesnière<sup>15</sup> a établi, de façon suggestive, un parallèle entre les différents actants et les dérivés nominaux, et c'est au nom de ce parallèle qu'il distinguait des noms d'agent, d'« objet »<sup>16</sup>, de destinataire, d'instrument, de lieu, etc. :

23. *chanteur, employé, destinataire, dortoir, laboratoire, arrosoir*

15. *Éléments de syntaxe structurale*, p. 404, cf. *Les parties du discours ...*, p. 124-127.

16. Il vaudrait mieux parler de « nom de patient » : Tesnière confond ici rang et rôle, et privilégie par là, sans s'en rendre compte, l'association entre rang et rôle caractéristique de l'actif des verbes transitifs des langues « accusatives ».



26. *ang aklat-an* « une bibliothèque  
*ang pang-ahit* « un rasoir »  
*ang awit-in* « un chant »

tandis que, dans les langues comme le français, une partie des marques de dérivation nominale (et adjectivale) est identique aux marques de participe (formes verbales déjà transférées en nominal) :

27. *un partant, un blessé, un commis*

On ne sera pas surpris non plus de ce que les langues où les parties du discours majeurs sont des prédicatifs tous substantivables par la même procédure, illustrent d'une manière particulièrement claire le fait que **l'orientation n'est pas un phénomène limité à la sphère du verbe, mais traverse l'ensemble du système** :

28. *pang-ahit ito* « ceci est un rasoir »  
 « ceci sert à raser »  
*i-p-in-ang-ahit niya ito* « ceci a été utilisé par lui pour (se) raser »

Face à des énoncés parallèles de ce genre, on peut mieux cerner ce qui rapproche et ce qui sépare un dérivé nominal comme *pangahit*, et une forme verbale comme *ipinangahit*<sup>19</sup>. Ce que ces deux formes ont en commun, c'est précisément leur orientation primaire identique vers l'instrument marquée par *pang-*. Ce qui les distingue, ce sont les sémantismes différents propres aux noms vs aux adjectifs vs aux verbes : tous, en tant que prédicatifs, expriment des caractéristiques des objets<sup>20</sup>, mais chacune d'elles ont un sémantisme propre : les noms expriment

discours caractéristiques de ces langues. Rappelons que la désignation est le fait des substantifs (démonstratifs, personnels indépendants, syntagmes en *ang* + prédicatifs, syntagmes en *si* + nom propre); à côté de ces substantifs, noms, adjectifs et verbes sont des prédicatifs et seulement des prédicatifs, s'ils ne sont pas intégrés à un syntagme en *na* (relativisation), en *ang* (substantivation) ou en *sa* (adverbialisation); l'opposition entre noms, adjectifs et verbes est avant tout une question d'aspect-temps, de caractère compact ou non, de différence entre définitoire vs stable vs transitoire. Les formes verbales aux voix autres que l'actif et le passif n'ont en rien les propriétés caractéristiques des noms dans la langue (et dans les autres).

19. Cf. notre communication de mars 1985 sur « Dérivation et orientation dans les langues des Philippines », *BSLP*, 85/1, 1990.

20. L'ensemble noms + adjectifs + verbes constitue ce que nous avons proposé d'appeler « une superpartie du discours », cf. notre article « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSLP* 77/1, 1982, p. 1-39; et *Les parties du discours ...*, p. 26-27.

la caractéristique définitoire des objets, les adjectifs des caractéristiques statiques, les verbes des caractéristiques transitoires, limitées au procès dans la situation précise dont il est question, sinon à l'énonciation en cours — ce qui explique l'intervention des marques aspecto-temporelles, comme l'infixe d'accompli *-in-*, et l'intégration de la forme au système des voix (préfixe *i-*).

##### 5. LA NOTION D'ORIENTATION ÉTENDUE AUX SUBORDONNÉES.

Revenons à présent au problème des complétives. Nous sommes parti, comme nous l'avons signalé dans l'introduction, de la constatation qu'on ne pouvait se contenter d'analyser les complétives comme des propositions nominales, ou, en termes tesnières, comme des propositions transférées en substantifs, et les propositions relatives comme des propositions transférées en adjectifs : en français, *il part* est tout autant transféré en substantif dans *celui qui part* que dans *(je vois) qu'il part*; c'est encore plus clair dans une langue comme le tagalog où le passage de *umalis siya* («il/elle est parti») à *ang umalis* («celui/celle qui est parti») est plus direct que celui de *umalis siya* à *ang (pag)alis niya* («le fait qu'il/elle parte, son départ») <sup>21</sup>;

29. *ikinagulat ko ang pag-alis niya*  
 Verbe Actant II Actant I  
 surprendre Pers 1<sup>re</sup> sg partir de-lui  
 «son départ m'a surpris»

30. *kung Lunes ang alis n-ang eruplano*  
 Syntagme Prédicat Syntagme Sujet  
 lundi partir avion  
 «le départ de l'avion a lieu le lundi»

**Ce qui distingue les complétives, c'est leur orientation vers le procès lui-même** et non plus vers un participant particulier — la commutation avec les noms abstraits d'action, et non avec des noms de participants, le montre :

21. Les emplois de *alis* et de *pag-alis* se répartissent de la façon suivante : *alis* fonctionne comme «impératif immédiat» (Schachter et Otones) et, substantivé, comme sujet d'un prédicat de temps (adverbes et syntagmes adverbiaux sont des prédicatifs en tagalog); *pagalis*, substantivé par *ang*, fonctionne comme sujet de prédicat constitué par un adjectif ou un verbe, mais apparaît aussi après *n-ang* (marque de second actant) et *sa*.

31. *il a annoncé qu'il arriverait demain  
son arrivée*

32. *he announces (that) he will come to morrow  
his arrival*

Les complétives partagent cette orientation vers l'action non seulement avec les noms d'action dérivés ou non de verbes, mais aussi avec les infinitifs :

33. *le départ  
partir  
que je pars/parte  
le fait que je pars/parte*

c'est cette orientation qui oppose les infinitifs ou les noms verbaux aux participes ou aux adjectifs verbaux. Ainsi, **l'orientation est une caractéristique qui traverse tout le système.**

**C'est aussi leur orientation vers le procès**, et non plus vers un des participants particuliers, **qui caractérise l'ensemble des segments qui fournissent** les complétives ou les équivalents de complétives, dans des langues de types aussi différents que le français et l'anglais, le palau<sup>22</sup> et les langues turques.

En turc, il s'agit de noms d'action « nom d'action général » en *-me* et « noms verbaux complexes » en *-dik-* (L. Bazin) : le « nom d'action général » « exprime l'action dans sa généralité » (L. Bazin, 115 sqq.) et le « nom verbal complexe » une action « réelle : soit réalisée présentement, soit réalisée dans le passé » (*ibidem*, p. 119 sqq.). Le participant qui serait le sujet dans une proposition indépendante apparaît sous la forme d'un suffixe personnel possessif, éventuellement spécifié par un syntagme au génitif<sup>23</sup> ; le reste de la rection du verbe demeure inchangée :

34. *Paris-'e gel -diğ -iniz -i*  
Paris MCas venir MNom Complexe MPoss MAccusatif  
2<sup>e</sup> pl

*bil -iyor*  
savoir MPrésent

« il sait que vous venez/êtes venus à Paris »  
(lit. « il sait votre venue ... »)

22. Langue austronésienne de la branche indonésienne parlée dans l'archipel du même nom, situé à environ 900 km à l'est de Mindanao.

23. Exactement comme dans une construction possessive ordinaire :

*ev -iniz -i gördüm*  
maison SuffPoss Maccusatif j'ai-vu  
2<sup>e</sup> pl  
« j'ai vu notre maison »

35. *Paris-'e gel -me -niz -i ist*  
 Paris MCas venir MNomAction MPoss MAccusatif vouloir  
 Général 2<sup>e</sup> pl  
 -iyor  
 MPrésent  
 «il veut que vous veniez à Paris»  
 (lit. «il veut votre venue...») <sup>24</sup>

En palau, les équivalents des complétives, qui ne sont pas constitués par des formes de discours rapporté direct ou indirect, sont fournis par une forme particulière appelée forme «hypothétique» par L. S. Josephs (*Palauan Reference Grammar*) — terme qui ne convient qu'à un de ses six emplois — et «subjonctif» par Cl. Hagège (*La langue palau. Une curiosité typologique*) — qui ne convient qu'à une partie d'entre eux <sup>25</sup>. Cette forme apparaît, entre autres emplois, comme sujet de la négation et des noms modaux qui fournissent les équivalents de nos verbes «vouloir», «ne pas vouloir», «pouvoir», «devoir» <sup>26</sup>.

36. *ng diák (a) chomo- súub*  
 PréfSug Négation Préf«H» Verbe à la F«H»  
 3<sup>e</sup> sg ne-pas-exister 2<sup>e</sup> sg étudier  
 «tu n'étudies pas» (lit. «que tu études n'existe pas»)

37. *ng soá- -k a chomo-*  
 PréfSuj NomModal SuffPoss Préf«H»  
 3<sup>e</sup> sg volonté 1<sup>re</sup> sg 2<sup>e</sup> sg  
*súub*  
 Verbe à la F«H»  
 étudier  
 «je veux que tu études» (lit. «que tu études est ma volonté»)

24. L'opposition entre formes en *-me* et *-dik-* est gouvernée par le sens du verbe principal (exemple de rection motivée).

25. La forme «hypothétique» est une forme difficile aussi bien par sa morphologie que par sa syntaxe. Elle est caractérisée par une série particulière de marques personnelles, les préfixes «hypothétiques» (Préf«H»), et une forme particulière de la base verbale, dans le cas des verbes; cf. notre article de 1986 dans les *Cahiers de Linguistiques. Asie Orientale*, 15/1.

26. Dans les deux exemples, le syntagme qui suit la négation (*diák*) ou le nom modal (*soá-*) fonctionne comme un syntagme sujet spécifiant le préfixe personnel sujet (*ng*), exactement comme le syntagme substantival *a Dróteo* dans :

*ng mlád a Dróteo «Droteo est mort»*  
 PréfSuj verbe Syntagme Sujet

Nous avons proposé d'interpréter<sup>27</sup> cette forme « hypothétique » comme une forme orientée vers l'action ou vers l'événement, à la manière d'un nom d'action<sup>28</sup>.

La même orientation, vers l'action, caractérise l'ensemble de ces constructions — et cela, malgré la différence de statut et de structures internes de ces segments dans ces différentes langues :

- proposition purement et simplement enchâssée, en anglais ;
- nécessité du *que*, en français ;
- noms d'action particuliers : noms verbaux, noms verbaux complexes du turc ;
- forme prédicatives particulières<sup>29</sup>, situées, par leur étymologie et encore partiellement par leur morphologie, « entre les deux », en palau.

C'est également leur orientation vers le procès ou l'événement qui rend ces segments compatibles avec les marques casuelles ou avec les relateurs, et les rend aptes à fournir une partie des subordonnées circonstancielles ou de leurs équivalents (propositions secondairement transférées en adverbe) — fonction où ils commutent avec les noms d'action ou d'événement<sup>30</sup> :

en français :

38. *après qu'il est parti*

en anglais :

39. *I came after he left*

27. Cf. notre article des *CLAO*, 1986, p. 129-170.

28. La langue possède des noms d'action dérivés des verbes parfaitement distincts de la forme dite « hypothétique », qui n'est d'ailleurs pas propre aux verbes.

29. La forme « hypothétique » n'est pas une forme verbale, elle est compatible avec toutes les parties du discours prédicatives, dont les noms :

*ng diák k- ngálek* « je ne suis pas un enfant »  
PréfSuj Négation Préf« H » enfant

où *ngálek* est un nom qui pourrait fonctionner comme prédicat :

*ak ngálek* « je suis un enfant »  
PréSuj enfant

30. Et avec les infinitifs, dans les langues, qui possèdent des infinitifs distincts des noms verbaux d'action et des (équivalents de) complétives.

en turc :

40. *gel* -*diğ* -*iniz* -*de*  
venir MNomComplexe MPoss MLocatif  
2<sup>e</sup> pl

« quand vous êtes venus »

41. *gel* -*diğ* -*iniz* *için*  
venir MNomComplexe MPoss Postposition  
2<sup>e</sup> pl

« parce que vous venez/êtes venu »

42. *gel* -*me* -*niz* *için*  
venir MNom d'Action MPoss Postposition  
Général 2<sup>e</sup> pl

« pour que vous veniez »

en palau :

43. *er se er* *a chomo* *súub*  
au-moment-de Préf«H» étudier (à la F«H»)  
2<sup>e</sup>

« quand tu étudiais »

Le rapprochement de ces exemples permet de mieux distinguer ce qui relève du mode et ce qui relève de l'orientation : tous les segments équivalents — propositions/noms/formes spéciales — sont caractérisés par la même orientation vers l'action/événement, mais une partie des langues seulement ont un choix modal à faire : le français et le turc, où l'opposition entre les deux types de noms verbaux fournit l'équivalent d'une opposition modale et permet, entre autres, de rendre l'opposition entre cause et cause... finale avec la postposition *için* «à cause de».

## 6. ORIENTATION VERS LE PROCÈS ET EXPRESSION DE LA CONDITION ET DE L'INJONCTION.

C'est aussi cette orientation commune qui explique que ces segments, malgré la diversité de leur statut et de leur structure, puissent fournir des expressions de l'ordre et de la condition.

Une des formes d'injonction consiste à faire abstraction de l'agent — non pas tant parce qu'il est donné par la situation, mais parce qu'on le met au second plan<sup>31</sup> —, à simplement poser

31. On fait plutôt comme s'il n'était pas là du tout et comme si la simple mention de l'action suffisait déjà pour en assurer l'exécution, mettant de la sorte

l'action à réaliser et à utiliser la forme verbale orientée vers l'action. C'est le cas en français aussi bien de l'infinitif de recette, des constructions injonctives en *que* ou de certains emplois des noms d'action :

44. *prendre un comprimé à jeun*  
*qu'il vienne!*  
*exécution!*

que de la forme « hypothétique » du palau :

45. *mo-súub* «étudie!»  
*do-rrúrt* «courons!»

C'est sans doute aussi le cas de nombreuses formes d'impératifs 2<sup>e</sup> du singulier qui sont réduites en fait à la base verbale. En effet, la base verbale est souvent orientée vers le procès qu'elle sert à exprimer; dans certaines langues, cette orientation fondamentale de la base verbale peut être difficile à établir (français : /fãt(-ə)/, /paR(t)); dans d'autres, comme le tagalog :

46. *bili!* «achète!»  
*alis!* «pars!»

le rapprochement de *alis* fonctionnant comme «impératif immédiat» et de *alis* fonctionnant comme sujet d'un prédicat de temps en confirme sans ambiguïté l'orientation vers l'action :

30. *kung Lunes*      *ang alis*      *n-ang*      *eruplano*  
 MTps lundi                      partir      MGénitif avion  
 Prédicat                      Sujet  
 «le départ de l'avion a lieu le lundi»

Il existe bien sûr dans les langues d'autres types d'injonctifs, orientés, entre autres, vers le patient lui-même, c'est-à-dire le participant le plus affecté par le procès — avec l'agent soit exclu, soit présent seulement sous la forme d'un complément.

De même, à côté d'autres constructions<sup>32</sup>, c'est leur orientation vers le procès qui fait que les mêmes segments peuvent

de côté le libre-arbitre de l'agent. Cette façon de faire abstraction de l'agent explique que ce type d'impératif apparaisse comme moins poli, dans les langues où il est en concurrence avec d'autres.

32. Segments adverbialisés (gérondif conditionnel de certaines langues turques, subordonnées en à *condition que*, *si* dans la synchronie actuelle du français), apposition «captée» (certains participes à valeur conditionnelle en grec ancien), etc.; sur la notion de «captation», cf. *Les parties du discours* ..., p. 226-242.

également fournir dans certaines langues l'expression ou une des expressions de la condition. Ainsi, en français :

47. *qu'il vienne, et je serai content*

aussi bien qu'en palau :

48. *a chomo- súub* , *e ... que tu étudies, et ...*  
 Préf «H» étudier et  
 2<sup>e</sup> (à la F «H»)

Les langues turques fournissent sans doute aussi une illustration de cette orientation vers l'action ou l'événement caractéristique de certains «conditionnels». Dans les plus anciens témoignages (stèles de la vallée de l'Orkhon), le turc oppose une série de suffixes personnels possessifs et une série de personnels indépendants (déclinables, et fournissant, sans marque de cas, le sujet); par intégration au prédicat comme suffixe (réduction, extension de l'harmonie vocalique, phénomènes de *samdhi* interne, etc.), la série des personnels indépendants a donné naissance à une série, distincte, de suffixes personnels sujets (appelés généralement «suffixes personnels prédicatifs»), à côté des personnels indépendants toniques<sup>33</sup>. Or, deux formes verbales sont caractérisées, dans la majorité des langues turques, par l'emploi des suffixes personnels possessifs (à la 1<sup>re</sup> pl. près, où un suffixe *-k*, distinct du suffixe possessif proprement dit, s'est spécialisé dans cet emploi), et non des suffixes «prédicatifs» : il s'agit du conditionnel (en *-sE-*, ou équivalents, selon les différentes langues) et du parfait (en *-dI-*)<sup>34</sup> :

49. *gel -se -n ... «si tu venais (irréel)/étais venu, ...»*  
 venir MCond MPers  
 2<sup>e</sup> sg

La présence d'un suffixe identique au suffixe possessif signale sans doute l'orientation de la forme verbale vers l'action ou l'événement («soit mon action X, et ...»).

33. D'autres séries ont pu apparaître, selon les langues, par diverses différenciations.

34. Sur l'orientation de certains parfaits vers l'action, cf. *Les parties du discours ...*, p. 181-183.

## 7. DES DEGRÉS DE CONTRAINTE D'ORIENTATION DIVERS.

Les oppositions d'orientation existant dans un système sont évidemment variables d'un type de langues à l'autre et, dans une même langue, entre classes de segments : entre nominaux, dérivés ou non, et verbaux, entre propositions subordonnées et formes verbales, entre formes verbales spécialisées dans la subordination et formes verbales spécialisées dans les prédicats principaux, etc.

Le tagalog présente, on l'a vu, un système d'orientation très différencié aussi bien dans les prédicats principaux (cf. exemples 4 à 8) que dans les équivalents de relative, tous fournis par la même construction constituée par la marque de relativisation *na* (variante *-ng* après voyelle et après */n/*) + une forme verbale à une des multiples voix existant dans la langue, ce qui fournit les équivalents de nos relatives par *qui*, *que*, *où*, *pour lequel*, *avec lequel*, etc. :

50. *ang doktor na b-um-ili n-ang libro*  
médecin MRelat acheter livre

Forme verbale  
orientée vers l'agent

Segment épithète orienté vers l'agent  
« le médecin qui a acheté un livre ... »

51. *ang libro -ng b-in-ili n-ang doktor*  
livre MRelat acheter médecin

Forme verbale  
orientée vers le patient

Segment épithète orienté vers la patient  
« le livre que le médecin a acheté/le livre acheté par le médecin »

52. *ang tindahang* <sup>35</sup>      *b-in-il-han*    *n-ang doktor*  
       magasin + MRelat    acheter      médecin le livre  
       *n-ang libro*

Forme verbale  
orientée vers le lieu

Segment épithète orienté vers l'endroit où/la  
personne auprès de qui on achète  
«le magasin où le médecin a acheté un/le livre»

53. *ang titser*      *na*      *i-b-in-ili*      *n-ang libro*  
       professeur MRelat acheter      livre

Forme verbale  
orientée vers le bénéficiaire

Segment épithète orienté vers le bénéficiaire  
«le professeur pour qui a été acheté le livre»

54. *ang pera*    *-ng*      *i-p-in-ambili*    *n-ang libro*  
       argent MRelat acheter      livre

Forme verbale  
orientée vers l'instrument

Segment épithète orienté vers l'instrument  
«l'argent (qui a été) utilisé pour acheter le livre»

Dans un sens, toutes ces constructions sont des relatives par *qui*, c'est la forme verbale qui se charge de spécifier la relation entre l'«antécédent» et la «relative».

Une langue comme le français, avec son système de marques relativisantes anaphoriques qui peuvent être fléchies et même être précédées de tous les relateurs, a un système de subordinées adjectivales (relatives) et substantivales (démonstratif + relatives) présentant des orientations encore plus diversifiées — à travers, bien entendu, des segments de statut et de structure tout à fait différents de ce que nous avons rencontré en tagalog ou en turc — :

55. *le médecin*      *qui a achelé un livre ...*

Segment épithète orienté vers l'agent

35. Pour *tindahan* + *-ng*.

56. *le livre*  
*le livre*

*que le médecin a acheté*  
*acheté par le médecin*

Segment épithète orienté vers le patient

57. *l'argent*

*avec lequel tu as acheté ce livre*

Segment épithète orienté vers l'instrument

Ainsi, l'emploi d'un relatif aboutit à peu près aux mêmes résultats que des formes de voix différentes.

Inversement, il existe des langues plus ou moins indifférentes à l'orientation comme le ponape<sup>36</sup>. La même forme verbale fournit à la fois les prédicats principaux, les équivalents de relatives par *qui* (par simple intégration entre le nom et le suffixe démonstratif/substantivant *-o*) et les équivalents de complétives dans certaines constructions :

58. *pwulak-o seng*  
enfant Dém pleurer  
«cet enfant pleure»

où *seng*, prédicat, est orienté vers l'agent de l'action ;

59. *pwulak (me) seng -o*<sup>37</sup>  
enfant pleurer Dém  
«l'enfant qui pleure»

où *seng*, en fonction épithétique, demeure orienté vers l'agent. Si l'on analyse un exemple comme :

60. *e -n pwulak -o seng -o kelingeringer*  
Classif Gal enfant Dém pleurer Dém est irritant  
«le fait que cet enfant pleure est irritant»

on s'aperçoit que *seng* y est orienté non plus vers l'agent, mais vers l'action. En effet, *e-* est un des classificateurs nécessaires,

36. Langue austronésienne de la branche micronésienne, parlée dans l'archipel du même nom.

37. *me* est analysé par K. L. Regh comme une marque de relativisation ; certes *me* apparaît (optionnellement) dans les constructions relatives, il s'agit en fait d'un nom «Vikariant» ayant une valeur analogue à celle du «one» de l'anglais : *me seng-o* signifie «celui qui pleure», «the one who cries» (*-o* serait l'équivalent de «the» et *me* de «one»), ce qui explique son emploi dans la focalisation qui fait intervenir une proposition équative en Syntagme substantival + Syntagme substantival : *pwulak-o me seng-o* «c'est cet enfant qui pleure» ; sur l'analyse de la construction relative, cf. notre compte-rendu pour le *BSLP* (77/2, 1982) de la *Ponapean Reference Grammar* de K. L. Regh.

dans cette langue, pour introduire le possesseur de tout nom «non directement possessible»<sup>38</sup>; ce classificateur est suivi soit d'un suffixe personnel possessif, soit de la marque de génitif *-n*, elle-même suivie d'un syntagme substantival possesseur, le nom possédé étant en apposition à ce classificateur; la structure du syntagme *en pwutako sengo* de l'exemple 60 est donc absolument identique à celle de :

61. *e -n pwutak -o seht -o*  
 Classif MGénitif NPossesseur NPossédé  
 général enfant Dém chemise Dém  
 «la chemise de cet enfant»

*en pwutako sengo* est à comprendre «le (fait de) pleurer de l'enfant». Le fait que l'agent soit représenté par un possesseur et que *seng* fonctionne comme une apposition au classificateur révèle que, dans cette structure, *seng* est orienté vers l'action et non plus vers l'agent *pwutako*. La même forme *seng* est donc indifféremment orientée vers l'agent ou l'action : c'est ce qui lui permet de fonctionner aussi bien comme prédicat du sujet, ou épithète de l'«antécédent» agent, que comme équivalent de complétive sujet d'un prédicat comme «irritant», dans l'exemple 60.

Les langues turques elles-mêmes donnent l'exemple d'une grande diversité de degrés de contraintes d'orientation, dans l'espace et le temps, et à l'intérieur d'une même langue.

En osmanli même, la forme en *-(y)EcEk* («nom d'agent intentif», L. Bazin) qui fournit aussi bien des prédicats principaux :

62. *gel -ecek -ler*  
 venir MIntentif Mplur  
 «ils viendront»

que des épithètes :

63. *bu kitab -ı oku -yacak adam -lar*  
 Dém livre MAccusatif lire MIntentif homme Mplur  
 «les gens qui liront ce livre»

38. Sur cette construction, cf. «Syntaxe, morphologie et genèse de la forme dite 'hypothétique' du palau», *Cahiers de Linguistique. Asie Orientale*, 15/1, 1986, p. 157-162.

épithètes elles-mêmes éventuellement substantivales :

64. *bu kitab -ı oku -yacak -lar*  
 Dém livre MAccusatif lire MIntentif MPlur  
 « ceux qui liront ce livre »

peuvent « à titre d'exception (...) avoir un sens quasi passif analogue du français 'à faire' » (L. Bazin, p. 110) :

65. *oku -yacak bir kitap*  
 lire MIntentif un livre  
 « un livre à lire »

Les « noms verbaux complexes », que nous avons déjà rencontrés (parag. 5) et dont nous verrons qu'ils sont caractérisés par une « orientation en QUE », connaissent, en osmanli, un « emploi comme nom d'agent » : « assez étendu dans l'ancien turc, il est devenu rare aujourd'hui, et limité à un petit nombre d'expressions consacrées par l'usage » (L. Bazin, p. 119) :

66. *çık -ma -dık can -dan ümit kes -il -mez*  
 sortir MNomComplexe âme MAbl espoir couper MPassif MAorNég  
 [lit. « on ne coupe pas (son) espoir d'une âme (= vie) qui n'est pas sortie (du corps) »]  
 « tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir »

il s'agit d'emplois figés, et on peut considérer que seule l'« orientation en QUE », dont nous parlerons au paragraphe suivant, est vivante dans la synchronie de l'osmanli.

Pour d'autres langues turques, c'est dans la synchronie actuelle elle-même que les formes verbales employées comme épithètes ou comme substantifs sont caractérisées par une indifférence à l'orientation ; c'est le cas en bashkir par exemple (N. Poppe, p. 81) :

67. *bar -asaq kəşə*  
 venir MFutur personne  
 « une personne qui viendra »
68. *bar -asaq yul*  
 venir MFutur route  
 « la route par laquelle on viendra »
69. *kəδ -δə kür -gän kəşə*  
 vous MAccusatif voir MPassé personne  
 « une personne qui vous a vu »

70. *həδ kür -gän kəšə*  
vous voir MPassé personne  
«une personne que vous avez vue»

#### 8. ORIENTATION EN *QUI* VS ORIENTATION EN *QUE*.

A mi-chemin entre les langues à fortes contraintes d'orientation et les langues plus ou moins indifférentes à l'orientation, un bon nombre de langues présentent une opposition à deux termes : entre ce que j'ai appelé<sup>39</sup> «orientation en *QUI*» et «orientation en *QUE*» — en exploitant précisément l'ambiguïté de la marque *que*, «relatif» et «conjonction», en français. L'orientation en *QUE* se définit, par contraste avec la stricte orientation en *QUI*, comme une orientation qui neutralise toute autre orientation précise. Cette opposition se retrouve aussi bien en turc, en palau que dans certaines variétés de français.

En turc, on a une opposition entre les participes en *-(y)En* spécialisés dans les fonctions épithétique et actancielle («nom d'agent réel», L. Bazin) qui fournissent les équivalents de nos relatives par *qui* :

71. *Paris -'ten gel -en turist -ler*  
Paris Mablative venir MPTcpe touriste Mplur  
«des touristes qui viennent/sont venus de Paris»

et les «noms verbaux complexes», déjà rencontrés, qui fournissent non seulement, comme nous l'avons vu, les équivalents de nos complétives (ex. 34), ou, moyennant marques de cas ou postpositions, de nos subordinées circonstancielles (ex. 40 et 41), mais aussi les équivalents de nos relatives autres que par *qui*<sup>40</sup> :

72. *fukara-ya ver-diğ-im para*  
«l'argent que je donne/ai donné au pauvre»  
73. *para ver-diğ-im fukara*  
«le pauvre auquel j'ai donné de l'argent»

En français, le fait que *que* relatif et conjonction soient confondus en synchronie n'est sans doute pas un hasard :

74. *Les bateaux que je construis*

Dans certains niveaux de langue, l'opposition d'orientation des

39. Cf. *Les parties du discours...*, chap. VII, p. 169-183.

40. A l'exception des relatives par *dont* à valeur de génitif.

subordonnées se réduit même à une opposition à deux termes entre *qui* et *que* (avec ou sans résomptif) :

75. *l'institutrice qui m'a appris à lire*

76. *la personne que je te parle*

En anglais, le simple enchâssement fournit aussi non seulement les complétives et, après relateur, certaines circonstancielles, mais les relatives autres que par *qui* :

77. *the house I built*

78. *the house I lived in*

En palau, on a de même une opposition entre la forme ordinaire du verbe (et des prédicats en général) utilisée comme centre de proposition et dans les équivalents de nos relatives par *qui* :

79. *ng mēsúub a ngálek* «l'enfant étudie»  
 PréfSuj étudier Syntagme Sujet  
 3<sup>e</sup> sg spécifiant le PréfSuj  
 enfant

80. *a ngálek el mę -súub* «l'enfant qui étudie»  
 enfant MRelati- Verbe à la F« H »  
 visation étudier

et la forme dite « hypothétique ». En effet, cette forme fonctionne non seulement comme équivalent de complétive sujet après la négation et les noms modaux (cf. ex. 36 et 37), comme équivalent de certaines de nos subordonnées circonstancielles (ex. 43) et comme équivalents d'injonctif et de conditionnel (ex. 45 et 48), mais elle apparaît aussi dans la thématization des termes autres que le sujet (emploi que nous n'illustrerons pas ici<sup>41</sup>) et, de là, dans les équivalents de nos relatives autres que par *qui* :

81. *a blái el cho- d-il-sech -íi*  
 maison Mrelati- Préf« H » Verbe à la F« H » SuffObj  
 visation 2<sup>e</sup> sg construire 3<sup>e</sup> sg  
 (= la maison)  
 « la maison que tu as construite »

41. Cf. notre article du *CLAO* 15/1, p. 149-150, et *Les parties du discours ...*, p. 171-172.

82. <i>a blái ɛl</i>	<i>l-</i>	<i>oureor</i>	<i>er ngii</i>
	3 <sup>e</sup>	Préf« H » Verbe à la F« H » travailler	Pronom de rappel 3 <sup>e</sup> sg (= la maison)
« la maison où il travaille »			

Qu'est-ce qui fait, malgré la diversité des langues et des structures, l'unité de ces constructions ? C'est, encore une fois, la part de sens relevant de l'orientation, dans les derniers exemples, de ce que j'ai appelé « orientation en QUE » ; c'est cette part de sens, commune à l'ensemble de ces constructions, qui explique les parallélismes d'emplois.

La même orientation en QUE, qui neutralise entre autres orientation vers l'action et orientation vers le patient (ou le non sujet), explique sans doute la double valeur fréquente pour les noms d'action, qui servent aussi de noms de patient :

83. *la construction (du pont)*  
*une construction (solide)*

Mais il faut noter qu'ici aussi il peut exister des orientations beaucoup moins contraintes : ainsi, en français, *lessive* est orienté aussi bien vers l'action (*faire la lessive*), que vers le patient prospectif (*cela va faire une grosse lessive*) ou effectivement affecté par le résultat (*je vais étendre la lessive*), que l'instrument (*la lessive qui lave plus blanc*).

On peut également analyser en termes d'orientation la dérivation qui fait passer de l'adjectif aux noms abstraits de qualité, ou réciproquement :

84. *ma-ganda* « beau » vs *ganda* « beauté »

C'est sans doute aussi en termes d'orientation en QUE qu'il faut interpréter la possibilité dans de nombreuses langues d'exprimer la qualité abstraite au moyen de l'adjectif (qui exprime normalement la qualité de qui participe de la qualité abstraite) employé au neutre, ou au pluriel, ou au collectif, ou bien encore, en français, avec l'article *le* « généralisant » (massif<sup>42</sup>) *le beau* : on parcourt l'ensemble des porteurs, dans tous les mondes possibles<sup>43</sup>, de la qualité abstraite, et on obtient l'expression non plus

42. Cf. les travaux de G. Kleiber, avec bibliographie sur ce problème très étudié.

43. Cf. R. Martin, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*.

de cet ensemble, mais de la qualité elle-même, avec une neutralisation entre orientation vers qui participe de cette qualité et orientation vers la qualité elle-même, ce qui n'est pas sans évoquer la neutralisation entre nom de patient et nom d'action.

### 9. CONCLUSIONS.

On peut tirer de cette étude deux séries de conclusions : la première concernant les phénomènes de subordination, la seconde concernant l'orientation et la place qu'elle occupe parmi les autres dimensions de la syntaxe.

Quand on étudie les constructions subordonnées — et particulièrement, quand on cherche à interpréter telle marque particulière considérée comme un subordonnant —, il est indispensable de distinguer ce qui relève de l'enchâssement (ordre des mots, c'est-à-dire marques séquentielles), de la translation (constructions adjectivales, substantivales, adverbiales), de l'orientation (complétives, relatives en QUI vs en QUE), de la structure interne (dérivés verbaux vs semi-propositions<sup>44</sup> vs propositions), de la rection (verbale des participes et des infinitifs, vs nominale des noms d'action), de l'aspect, du mode (subjonctif), etc.

D'une manière plus générale, il est nécessaire, en syntaxe, de prendre en compte tous les éléments du signifiant corrélés à une quelconque variation du signifié quelle que soit la nature de cette variation, c'est-à-dire de tenir compte de marques de nature diverse : marques séquentielles, segmentales, catégorielles, etc. On ne peut pas plus réduire la syntaxe à ce qui relève de l'appartenance des segments à une catégorie de segments — il n'est pas question ici de proposer une nouvelle version de grammaire dépendantielle — qu'à la séquence ou aux structures, aux marques dites « fonctionnelles » ou aux opérations. Un

44. Le terme de « semi-proposition » employé dans les descriptions de certaines langues a le mérite de clairement distinguer entre constructions subordonnées qui gardent une structure de proposition (avec sujet et prédicat, par exemple) de celles qui subordonnent tel quel le prédicat et ses compléments (semi-proposition) et de celles, enfin, qui présentent des structures tout à fait différentes : ces différences de structure ne doivent pas être négligées, rejetées dans la « morphologie » au nom d'une conception de la syntaxe prématurément universalisante ; elles constituent, au contraire, de précieux indices de différences profondes, entre autres dans le domaine des opérations et de la sémantique qui sous-tend les phénomènes syntaxiques.

ensemble de marques concomitantes est toujours en jeu — phénomène que nous avons proposé d'appeler «**superposition des marques**»<sup>45</sup>. L'orientation relève des données stockées avec l'appartenance des segments à des catégories de segments.

On nous objectera peut-être que les segments dont nous avons parlé ici ne sont pas lexicalisés : nous répondrons 1) que l'information véhiculée par les phénomènes d'orientation est attachée aux segments pris dans leur totalité et non à un de leurs éléments, 2) que toute théorie, et même toute idée, de catégorisation des constituants — idée dont on voit mal comment une théorie de la syntaxe pourrait réellement faire l'économie — nécessite que l'on prenne en considération des segments polymorphématiques (au moins les «mots»). Il y a corrélation entre phénomènes de catégorisation et phénomènes de segmentation et d'intégration (phénomènes démarcatifs, *samdhī*, accent, harmonie vocalique, etc.); ces phénomènes d'intégration à des segments d'extension et de statut divers sont distincts des phénomènes de lexicalisation, de figement, etc. **La notion de catégorie de segments, c'est-à-dire en fin de compte celle de partie du discours, doit être étendue** à tout segment exprimant une caractéristique d'objets, abstraits ou concrets, réels ou non, ou servant à désigner des objets, quels qu'en soient l'étendue, le statut et la structure interne. Ce n'est là qu'un exemple particulier du fait plus général qu'une partie du sens est véhiculée globalement par des segments complexes, sans qu'on puisse l'assigner à aucun constituant précis.

Les systèmes d'oppositions entre les différentes orientations varient largement d'une langue à l'autre, d'une construction à l'autre, mais certaines oppositions d'orientation peuvent traverser tout le système, à l'intérieur d'une langue donnée. D'une langue à l'autre, une orientation identique peut expliquer que des constructions, différentes par leur statut et leur structure, présentent pourtant un ensemble d'emplois communs.

Il faut découpler ce qui relève des structures internes (ici, propositions vs semipropositions vs syntagmes vs mots) et externes, des différents types de marques — dont les marques catégorielles et les phénomènes d'orientation —, des opérations, etc. Il est certain que les **opérations** mises en œuvre pour produire des segments comme :

45. Cf. notre article sur «la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques», *BSLP* 78/1, 1983.

*na i-p-in-am-bili n-ang libro ...*

et :

*avec lequel/laquelle/quoi j'ai acheté ce livre/ce livre a été acheté*

sont différentes, aussi bien que **les marques qu'elles mettent en jeu** et que **les structures qui en résultent**, cela n'empêche pas que leur orientation est identique; seuls les éléments de sens véhiculés par leurs structures et leurs parties seront différents.

L'ensemble des marques, des structures, des contraintes diverses, constitue une grille — dont la complexité même assure l'extraordinaire pouvoir d'adaptation et de créativité caractéristique du langage — par laquelle passe l'expression du sens. Inversement, ces éléments sont mis en œuvre par des opérations qui s'inscrivent dans des temporalités diverses — qui vont de cette temporalité qui échappe le plus souvent au locuteur individuel et dont relève la création et l'évolution de la langue, à la temporalité même de l'énonciation.

A. LEMARÉCHAL.

#### RÉFÉRENCES

- BAZIN, L., 1978, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, A. Maisonneuve.
- COUPEZ, A., 1980, *Abrégé de grammaire rwanda*, Butare, INRS.
- CULIOLI, A., 1982, *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, Paris, Collection ERA 642.
- , 1985, *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Université de Paris VII.
- GUZMAN, V. P. DE, 1978, *Syntactic Derivation of Tagalog Verbs* (Oceanic Linguistics, Special Publication, 16), Honolulu, The University Press of Hawaii.
- HAGÈGE, Cl., 1983, *La structure des langues*, Paris, P.U.F. (coll. « Que sais-je ? »).
- JOSEPHS, L. S., 1975, *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- KIMENYI, A., 1980, *A Relational Grammar of Kinyarwanda*, Berkeley, University of California Press.
- KLEIBER, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- , 1990, « Quand il n'a pas pas d'antécédent », *Langages*, 97, Paris, Larousse, p. 24-50.
- LEMARÉCHAL, A., 1982, « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSLP* 77/1, p. 1-39.
- , 1983, « Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques », *BSLP* 78/1, p. 53-76.

- , 1982, Compte-rendu de la *Ponapean Reference Grammar* de K. L. Rehg, *BSLP* 77/2, p. 353-359.
- , 1986, « Syntaxe, morphologie et genèse de la forme dite 'hypothétique' du palau », *Cahiers de Linguistique. Asie Orientale*, 15/1, p. 129-170.
- , 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, P.U.F.
- , 1990, « Déixis et accession des parties du discours à la substantivité et aux fonctions actanciennes », Colloque sur *La déixis* (Université de Paris-III, 8 et 9 juin 1990), *Prépublications*, p. 365-374.
- , 1990, « Dérivation et orientation dans les langues des Philippines », *BSLP*, 85/1, p. .
- MARTIN, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.
- , 1987, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- OVERDULVE, C. M., 1975, *Apprendre la langue rwanda*, The Hague-Paris, Mouton.
- POPPE, N., 1964, *Bashkir Manual*, La Haye, Mouton.
- RAMOS, T. V., 1971, *Tagalog Structures*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- , 1974, *The case system of Tagalog verbs*, Canberra, Pacific Linguistics.
- REHG, K. L., 1981, *Ponapean Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- SCHACHTER, P. et OTANES, F. T., 1972, *Tagalog Reference Grammar*, Berkeley, University of California Press.
- TESNIÈRE, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.